



# 1914 2014

Neuchâtel  
Le Collège des Parcs



# Le Collège des Parcs à Neuchâtel, une architecture qui ne laisse rien au hasard

Claire Piguët

«Ce sont des palais que notre jeunesse aura à sa disposition en même temps que des modèles d'installations hygiéniques : qu'elle sache en profiter et nul ne regrettera la dépense !»<sup>1</sup> Aujourd'hui perçus comme vénérables avec leurs rides et les marques du temps, le Collège des Parcs et son contemporain, récemment démoli, de la Maladière<sup>2</sup> comptent au moment de leur inauguration parmi «les plus beaux édifices scolaires de la Suisse»<sup>3</sup>. Ils sont notamment loués pour la modernité et la qualité de leur réalisation : «rien n'a été négligé pour répondre aux exigences actuelles de la pédagogie rationnelle et de l'hygiène scolaire.»<sup>4</sup> Pédagogie, hygiène et image extérieure forte, voilà les notions essentielles qui sous-tendent la construction d'une école primaire au début du 20<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>. Tentons de mieux cerner ces concepts et partons à la découverte du Collège des Parcs. Nous n'aborderons pas les problématiques liées à l'enseignement pour nous concentrer sur l'architecture scolaire qui connaît un essor et des progrès sans précédent entre 1850 et 1914.

## La longue maturation du «Collège modèle»

L'élève – et l'ancien élève tout à ses souvenirs - ne réalisent pas toujours qu'un éventail de paramètres et d'acteurs président à l'édification d'un bâtiment scolaire : les

lois et leurs règlements d'application, les autorités scolaires et politiques, les théories pédagogiques, l'environnement social, les terrains disponibles et les ressources financières, par exemple.

Prérogative des communautés locales, l'instruction populaire neuchâteloise se transforme graduellement en une affaire d'Etat à partir de 1829, date de la création d'une commission d'éducation chargée d'assurer à tous les enfants l'accès à l'école et de former les régents. L'avènement de la République en 1848 transfère la direction et la haute surveillance de l'instruction publique au nouveau canton. L'édification et l'entretien des maisons d'école restent toutefois en mains communales, même si l'intervention de l'Etat se fait toujours plus sensible. En cinq étapes législatives, le contrôle des constructions scolaires passe de simples recommandations et d'aides financières ponctuelles, au versement de subventions et à son corollaire, le contrôle et la sanction des projets par l'architecte cantonal. Cette allocation financière de 25% provoque une véritable explosion des constructions, puisque cinquante-trois bâtiments scolaires sont édifiés entre 1890 et 1914. Edouard Quartier-la-Tente, chef du département de l'Instruction publique, peut dès lors s'enorgueillir à juste titre de la qualité des aménagements scolaires du canton.

<sup>1</sup> Feuille d'avis de Neuchâtel, 15 avril 1914.

<sup>2</sup> Nadja MAILLARD et Yves ANDRE, *L'école de la Maladière à Neuchâtel, chronique d'une dé/construction*, Hauterive, 2014.

<sup>3</sup> Feuille d'avis de Neuchâtel, 15 avril 1914.

<sup>4</sup> Feuille d'avis de Neuchâtel, 15 avril 1914.

<sup>5</sup> Le terme «Collège» est indifféremment utilisé dans la région pour désigner une école primaire ou secondaire d'une certaine grandeur et modernité.



*C'est un espace bien dégagé, aéré et ensoleillé qui est retenu pour l'édification du nouveau Collège (Ed. Quartier-la-Tente 1897, p. 307).*

### Désengorger le centre et développer les quartiers périphériques

Au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, le chef-lieu dispose de superbes infrastructures scolaires, avec ses Collèges latin (Numa-Droz), des filles (Terreaux) et des garçons (Promenade), mais à l'aube du 20<sup>e</sup> siècle, ce parc immobilier ne répond plus aux besoins. L'essor démographique et le développement urbain créent une cruelle pénurie de locaux, notamment dans les quartiers périphériques. Les autorités scolaires réclament alors des infrastructures nouvelles et des locaux plus conformes à l'élargissement des programmes d'enseignement et aux exigences de l'hygiène. Durant deux décennies les mesures ponctuelles se succèdent, mais les bâtiments scolaires construits au cours des années 1890 se révèlent rapidement trop petits, obligeant le directeur des Travaux publics à enchaîner les surélévations, les aménagements provisoires et les locations. Après avoir envisagé l'édification d'une école centrale à proximité du port et l'extension du Collège des Sablons, les autorités politiques réalisent que seul un programme global - chiffres et statistiques à l'appui - peut résoudre le problème.

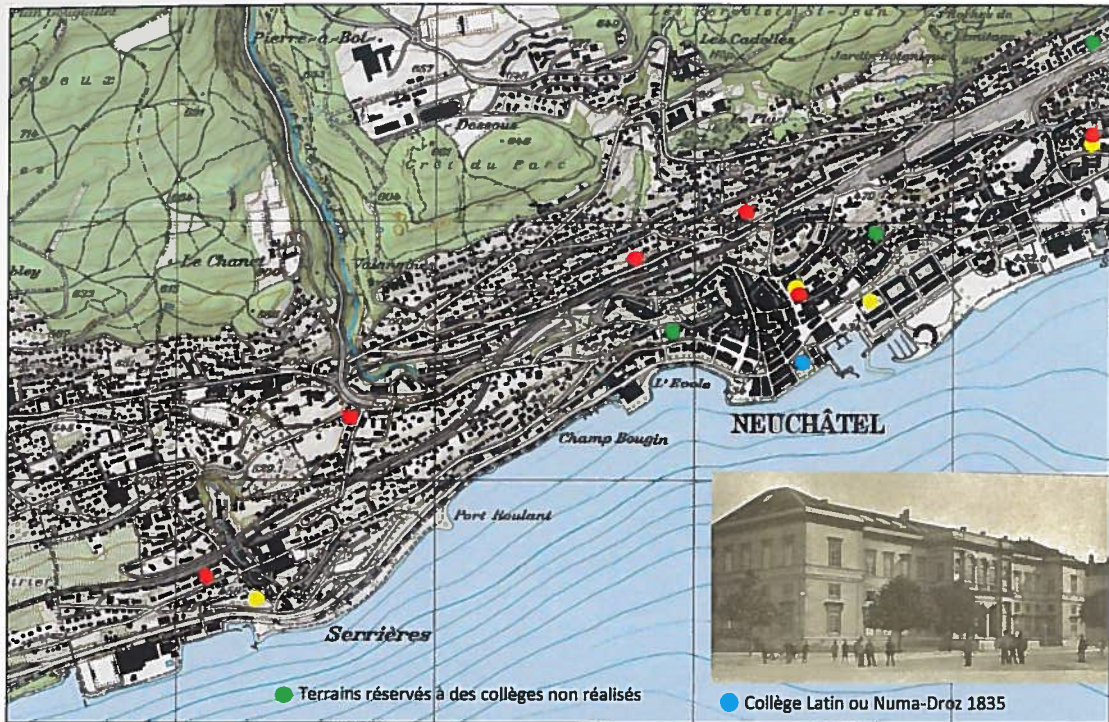
Fort du constat que l'effectif des différentes écoles ne

correspond pas forcément à la population scolaire de chacun des secteurs, le projet prévoit de redistribuer les 3'102 élèves enregistrés en 1911 en nouvelles circonscriptions et d'établir de nouveaux Collèges à la Maladière et aux Parcs dans un premier temps, puis aux Fahys, à Saint-Nicolas et au faubourg de l'Hôpital dans un avenir plus lointain.

Soucieux d'économiser, pense-t-il, temps et argent, le Conseil communal renonce au principe du concours architectural et confie, en mai 1911 déjà, l'étude du groupe scolaire des Parcs aux architectes Robert Convert et Charles Philippin. C'est donc un projet très avancé dont le législatif accepte le principe le 15 janvier 1912, avec son pendant de la Maladière. Le chantier débute à la fin du printemps de la même année pour se terminer avec l'inauguration officielle le 14 avril 1914, non sans un léger retard qui vaut aux écoliers une semaine supplémentaire de vacances.

### Un pari financier sur l'avenir

En dépit des appels à la sobriété et à la retenue, le bien-fondé de l'instruction publique n'est jamais remis en cause, malgré les investissements colossaux que néces-



● Ecole des Terreaux (nord) 1853



● Première école de Serrières 1860



● Ecole de la Promenade 1868



● Ecole de la Maladière 1884-1912



● Collège des Terreaux (sud) 1893



● Collège de Serrières 1893



● Collège des Sablons 1898



● Extension des Terreaux sud 1899



● Surélévation des Sablons 1905



● Collège de Vauseyon 1907



● Collège de la Maladière 1914



● Collège des Parcs 1914

Les bâtiments scolaires édifiés à Neuchâtel entre 1828 et 1914 (OPAN, AVN et QIT 1914)

sitent ses infrastructures, jusqu'à 30% du budget de certaines localités suisses selon Henry Baudin. Avec des Collèges devisés à 725'000 francs aux Parcs et 495'500 francs à la Maladière, sommes auxquelles il faut ajouter 71'000 francs pour le mobilier, le coût des nouvelles constructions scolaires représente plus de 40% du budget annuel 1914 de la Ville et doit par conséquent être financé par voie d'emprunt. A titre de comparaison, un instituteur touche en 1908 un salaire annuel de 1'300 à 2'100 francs selon son degré d'expérience<sup>7</sup>.

### **L'hygiène, cette «obsession du siècle»<sup>8</sup>**

Pour répondre à l'augmentation des effectifs qui découle de l'obligation (1850) et de la gratuité (1861) de la scolarité, les pouvoirs publics doivent garantir aux élèves des infrastructures en suffisance et si possible de bonne qualité. A partir des années 1850, l'hygiénisme naissant recommande de prêter attention à l'environnement des écoliers, de leur procurer «un milieu à la fois salubre pour leur intelligence et pour leur corps», sans oublier de «veiller à ce que rien, dans les programmes et dans les lieux consacrés à l'étude, ne porte préjudice à l'harmonie de leur constitution»<sup>9</sup>. A Neuchâtel, la figure de proue de ce mouvement est le médecin Louis Guillaume dont l'ouvrage *L'hygiène scolaire* publié en 1864 conjugue le résultat de son expérience de terrain avec les grandes thèses internationales. En une génération, les hygiénistes parviennent à imposer leurs vues accompagnées de normes toujours plus contraignantes aux architectes et aux politiciens. En 1907, l'architecte genevois Henry Baudin transpose en langage architectural le fruit de ces études dans un ouvrage intitulé *Les constructions scolaires en Suisse*. Son pragmatisme et les exemples proches de la formule-type séduisent les professionnels, parmi lesquels Henri Berthoud, directeur des Travaux publics de la Ville de Neuchâtel.

Essayons de déterminer la recette utilisée lors de l'édification d'un Collège «modèle» comme celui des Parcs.

### **Pour concevoir un complexe scolaire «moderne et hygiénique»...**

#### **... choisir un emplacement adéquat**

Il faut disposer d'une parcelle assez vaste pour implanter un bâtiment d'envergure au sein d'un grand préau ensoleillé; un emplacement dégagé et en léger surplomb mettra d'autant mieux en valeur l'édifice et par extension l'institution. Le terrain doit bien entendu être salubre, à l'abri des dangers physiques et moraux, à distance de la vie publique, tout en demeurant en lien avec le quartier et d'un accès aisé; «dans un récent congrès d'hygiène scolaire, on a admis que la distance maximum qu'un élève peut avoir à parcourir pour se rendre en classe est de deux kilomètres.»<sup>10</sup> Sans un minimum d'anticipation, satisfaire à de telles exigences en milieu urbain peut s'avérer coûteux, mais les trois vignes acquises en 1910 dans le quartier des Parcs répondent parfaitement à l'ensemble de ces critères.

#### **... soigner l'orientation du bâtiment**

Par ce terme, les hygiénistes entendent l'emplacement de la façade principale et des salles de classe. La déclivité et la topographie de la ville de Neuchâtel constituent des alliés naturels au bon positionnement des bâtiments scolaires, à savoir un axe sud-est qui doit assurer «un ensoleillement normal et rationnel ainsi qu'une lumière très régulière; avec cette orientation la façade se trouve à l'abri des vents et de la pluie.»<sup>11</sup>

#### **... ménager suffisamment d'espace pour le préau**

La cour de récréation doit être aussi vaste que possible. Le préau des Parcs illustre bien la distance qui sépare la réalité de l'idéal en milieu urbain notamment. Avec un espace sud de belle qualité, une zone nord encaissée et privée de soleil, une surface légèrement insuffisante et l'absence de couvert, il n'offre pas toutes les garanties préconisées, à savoir cinq mètres par élève, une qualité uniforme d'air et d'ensoleillement, une forme quadrangulaire facilitant les jeux et la surveillance, ainsi qu'une légère pente et un revêtement évitant les flaques. Fruit d'importants travaux de terrassement, la cour des Parcs

<sup>7</sup> Loi sur l'instruction publique du 18 novembre 1908.

<sup>8</sup> Henry BAUDIN, *Les constructions scolaires en Suisse*, Genève, 1907, p. 16 (ci-après abrégé BAUDIN 1907).

<sup>9</sup> Louis GUILLAUME, *Hygiène scolaire, considérations sur l'état hygiénique des écoles publiques, présentées aux autorités scolaires, aux instituteurs et aux parents*, Genève et Paris, 1865 (2<sup>e</sup> édition), p. IX.

<sup>10</sup> BAUDIN 1907, p. 110.

<sup>11</sup> Archives de la Ville de Neuchâtel (AVN), Rapport du Conseil communal sur un programme général de constructions scolaires, 26 mai 1911, *Rapport de gestion pour l'année 1911*, Neuchâtel, 1912, p. 810 (abrégé: rapport sur les constructions scolaire 1911).

bénéficie par contre d'une position de belvédère qui protège naturellement les écoliers des dangers de la circulation. Le traditionnel rideau de verdure sert à «arrêter la poussière venant de la voie publique»<sup>12</sup>, alors qu'une fontaine offre officiellement aux enfants l'occasion de se désaltérer et officieusement celle d'expérimenter les jeux d'eau.

### ... éviter le piège la « caserne scolaire »<sup>13</sup>

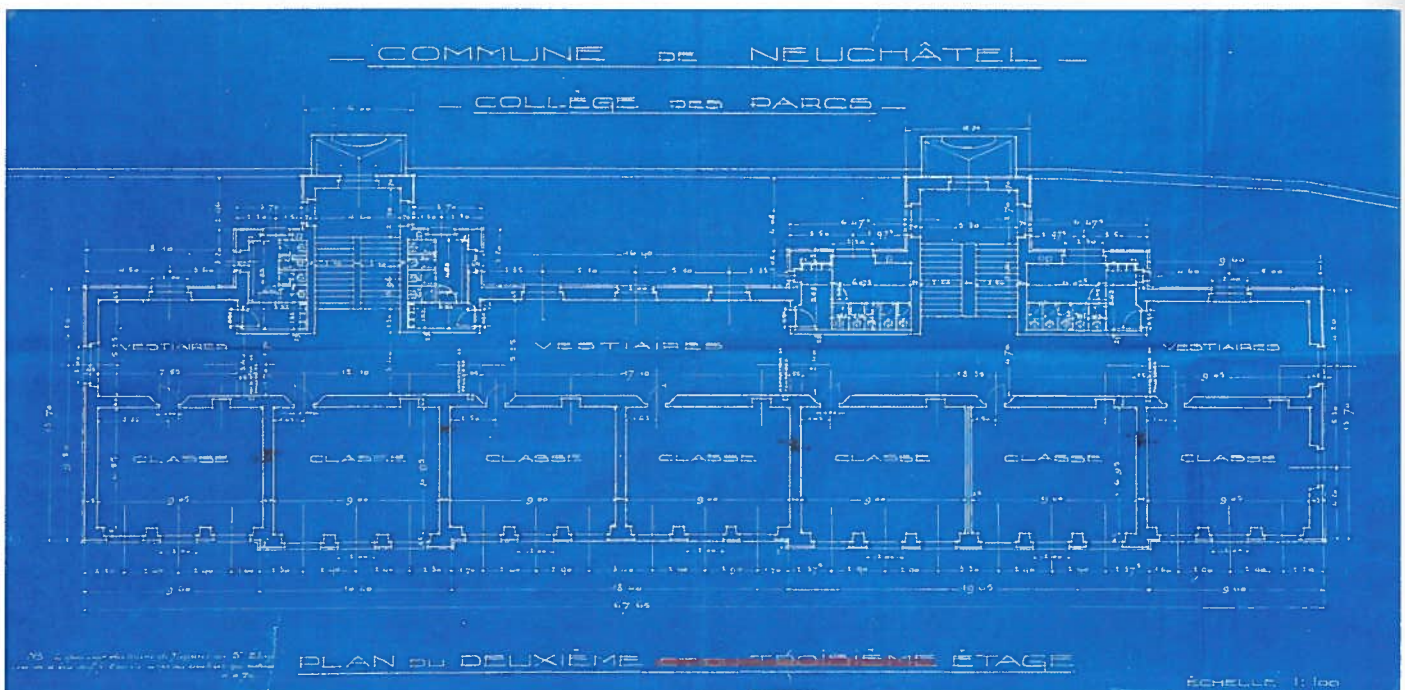
A partir de 1900, les «hygiénistes préconisent également l'abandon des bâtiments énormes et massifs qui abritent un trop grand nombre d'écoliers»<sup>14</sup>. Avec 21 classes et 760 enfants lors de son inauguration<sup>15</sup>, le Collège des Parcs répond partiellement aux critères des autorités communales qui s'accordent à ne pas dépasser deux étages sur rez-de-chaussée et des effectifs de 800 à 1'200 élèves. Malgré ses cinq niveaux, son imposant volume et sa forme de barre, il n'a rien de la «caserne scolaire» tant décriée; la subtile asymétrie des volumes, ainsi que l'ordonnance et le traitement des façades y contribuent.

### ... gérer la « co-éducation des sexes »<sup>16</sup> et des âges

Largement répandue dans les petites écoles, la mixité se répand dans les zones urbaines dès 1900, au contraire du mélange des niveaux primaire et secondaire. Si le regroupement des filles et des garçons facilite la constitution de classes homogènes, tout en favorisant la qualité de l'enseignement et l'égalité des chances, la coexistence d'enfants d'âges et de tailles trop disparates suscite davantage de réticences, en particulier dans les préaux !

### ... concevoir une salle de classe propice au travail

« Il est passé le temps où [...] les salles de classe, étroites, basses, empuanties, mal chauffées, mal ventilées, avec une lumière rare, au lieu de dilater d'avance l'esprit et l'âme des enfants, distillaient sur eux la contrainte et l'ennui. »<sup>17</sup> En quelques années, les hygiénistes balaient les anciennes infrastructures à grands concepts d'oxygénation ou de luminosité. Résultat de savants calculs, les salles de classe ouvertes aux Parcs en 1914 se conçoivent en volumes généreux et en couleurs, mais



Le plan des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> étages, 1912. Toutes les salles de classe sont situées au sud pour que les écoliers bénéficient d'un maximum de lumière naturelle et de soleil (AVN).

<sup>12</sup> Feuille d'avis de Neuchâtel, 9 avril 1914.

<sup>13</sup> AVN, procès-verbaux de la Commission des travaux publics, vol. 21, p. 109-110, 13 octobre 1911. BAUDIN 1907, p. 118.

<sup>14</sup> Rapport sur les constructions scolaire 1911, p. 809.

<sup>15</sup> Feuille d'avis de Neuchâtel, p. 9, 11 avril 1914. Selon les articles de journaux, les chiffres diffèrent quelque peu (21-23 classes / 760 à 886 élèves).

<sup>16</sup> Edouard QUARTIER-LA-TENTE, «Le canton de Neuchâtel au point de vue scolaire», *Annuaire de l'instruction publique en Suisse*, n°6, 1915, p. 116.

<sup>17</sup> Georges DE MONTENACH cité dans «Le concours pour le bâtiment d'école du Gambach à Fribourg», *Bulletin technique de la Suisse romande*, n° 29/22, 1903, p. 298.

également en chiffres et en normes : 42 à 48 élèves par local, 3.30 mètres cubes d'air par enfant, des surfaces de fenêtres correspondant au 1/5e de la surface des planchers, par exemple, sans oublier l'éclairage unilatéral gauche ou les angles arrondis des parois.

La distribution des salles de classe au sud-est renvoie tout naturellement les espaces de circulation et les installations sanitaires au nord-ouest. Les vastes dimensions des corridors, des deux cages d'escaliers et des Perrons permettent de circuler aisément, même lors des moments de forte affluence.



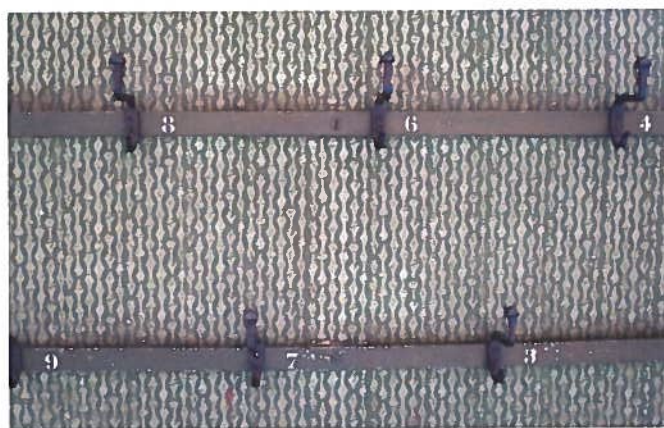
*De façon à prévenir les accidents et les comportements « inadéquats », des aspérités ponctuent les mains-courantes pour empêcher les glissades (OPAN).*

### ... démultiplier les locaux spécialisés

Au gré de l'évolution des méthodes d'enseignement et surtout de l'élargissement du champ des disciplines, la simple salle de classe ne suffit plus. Un coup d'œil aux plans de construction révèle la présence du bureau du directeur, ainsi que de salles aux fonctions bien définies - des maîtres, de couture, de travaux manuels, de cartonnage, de dessin et de chant -, sans oublier une bibliothèque et une salle de projections servant également de



*Les corridors servent de vestiaire comme en témoignent les « filières avec patères ». Grâce au système de claire-voie et à la personnalisation des emplacements, architectes et autorités scolaires cherchent à réduire la propagation des maladies par les vêtements (OPAN).*



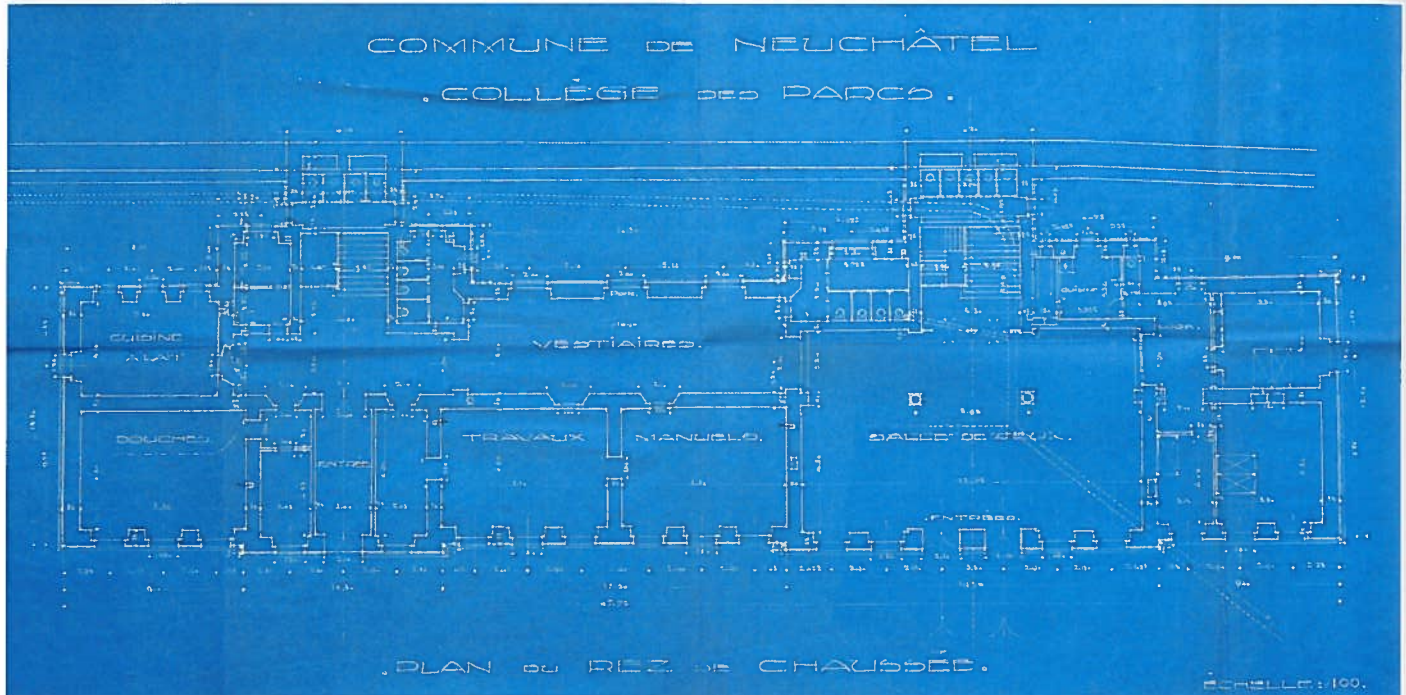
musée scolaire. Au rez-de-chaussée, l'astucieux aménagement du grand vestibule en salle de jeu est apprécié des classes enfantines et offre une sorte de préau couvert en cas de pluie. Les attributions peuvent évoluer au gré des projets, à l'image du « violon » (ou cachot) qui devient un local pour les « pouilleux » avant de disparaître. Enfin, le concierge – figure désormais incontournable de l'ordre et de la sécurité - dispose d'un logement alors considéré comme « superbe, avec trois grandes pièces »<sup>18</sup>.

<sup>18</sup> Feuille d'avis de Neuchâtel, 11 avril 1914.

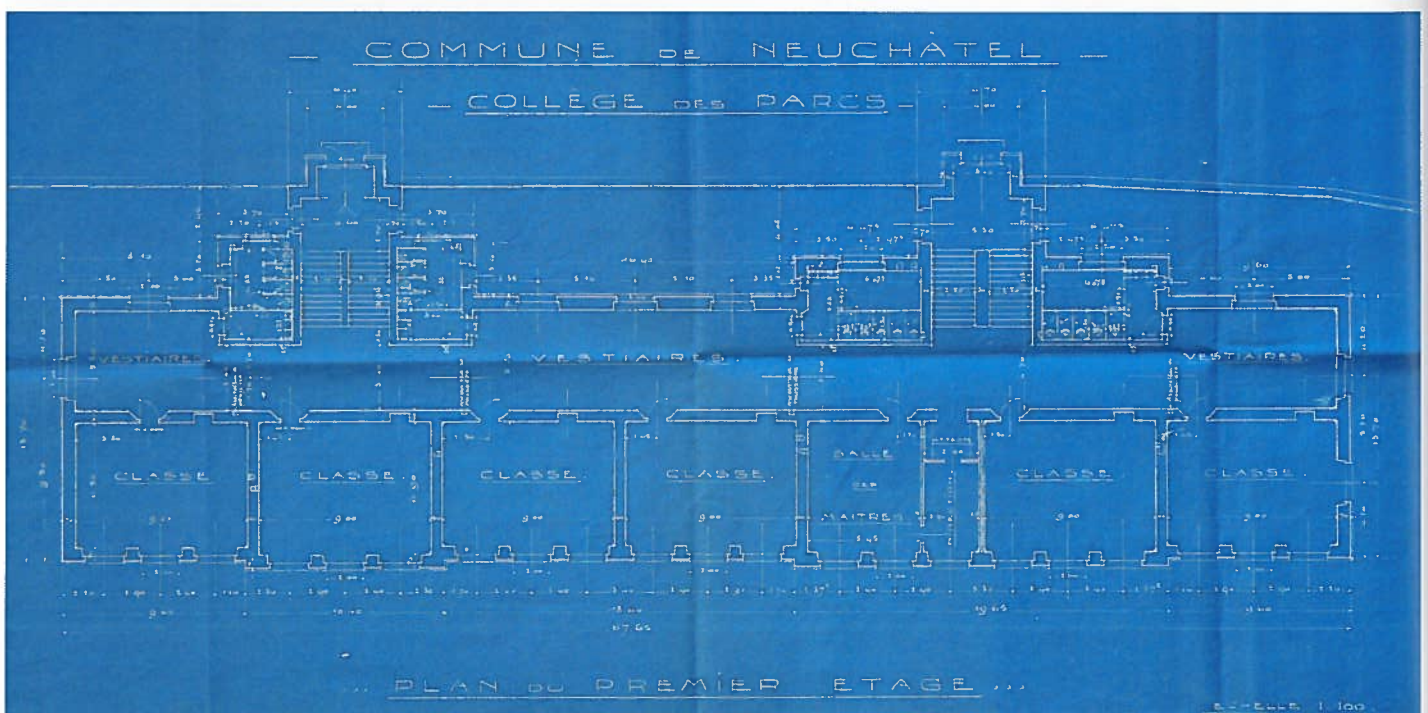
### ... encourager la santé à l'école

Un regard aux dispositions initiales du sous-sol réserve quelques surprises aux élèves d'aujourd'hui avec la présence de douches et d'une « cuisine à lait ». Les premières permettent aux enfants de se familiariser avec les ablutions corporelles et l'hygiène personnelle, alors que

la seconde offre la possibilité de recevoir du lait en hiver, palliant ainsi d'éventuelles carences alimentaires. Aucun réfectoire - ou cuisine à soupes - n'est par contre prévu pour recevoir les écoliers qui ne peuvent rentrer chez eux à midi. Malgré son utilité, cet équipement est plus répandu en zone rurale ou de montagne qu'en milieu urbain.

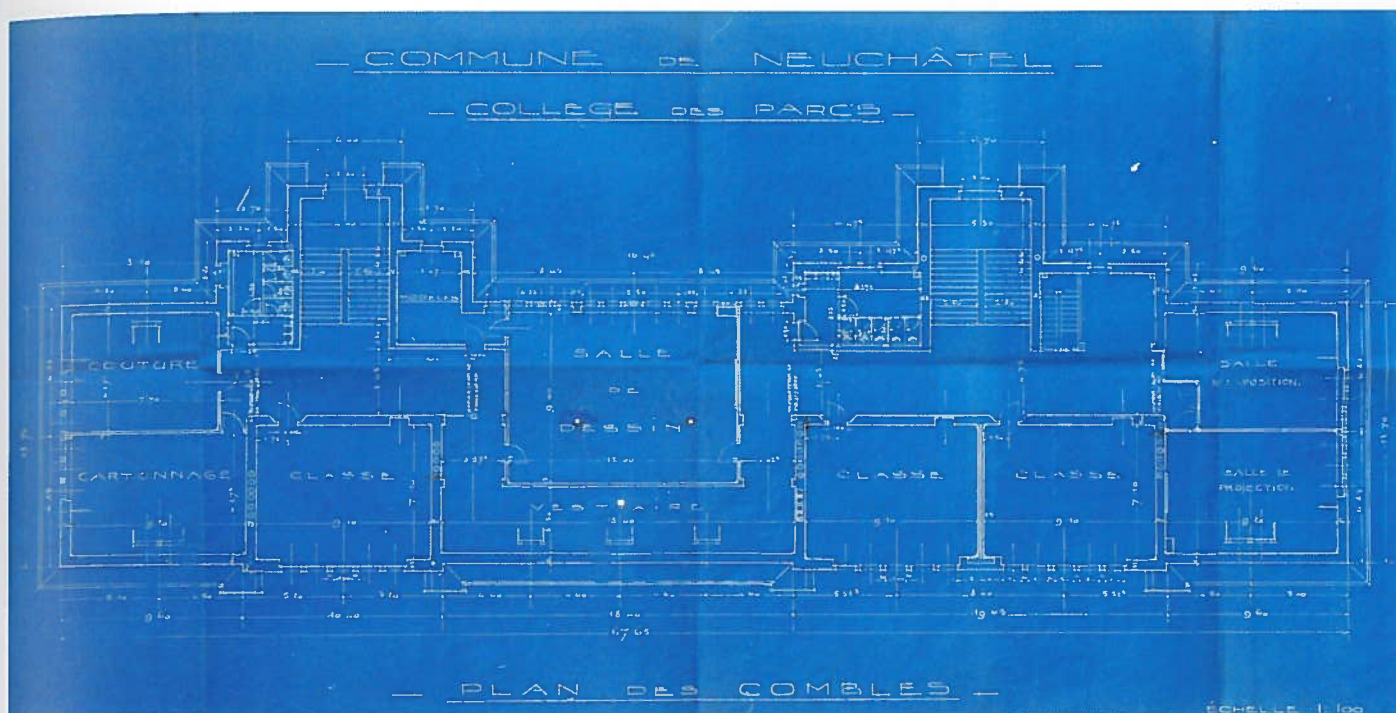


Plan du rez-de-chaussée, 1912. Des installations initiales ne restent aujourd'hui que l'appartement du concierge et le grand vestibule; les douches et la cuisine à lait ont été transformées en salles de classe (AVN).



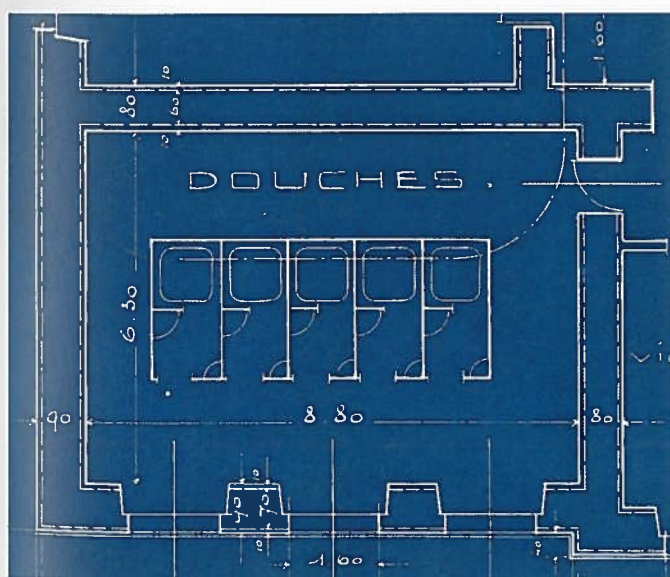
Plan du 1<sup>er</sup> étage, 1912. Les salles de classe sont placées au sud, de même que des locaux réservés à la direction et aux enseignants, alors que les circulations et les sanitaires occupent les espaces au nord. (AVN).





Plan des combles, 1912. Les autorités ont cherché la lumière du nord pour les salles de dessin et de couture. A l'extrémité orientale, la salle de projection et le musée scolaire cohabitent harmonieusement (AVN).

« Ce qui est encore remarquable, dans le nouveau bâtiment, c'est l'annexe, dans laquelle on a placé la halle de gymnastique, une petite loge pour une voiturette de samaritains, une chambre de réception pour le médecin et enfin l'école ménagère. Cette dernière comprenant



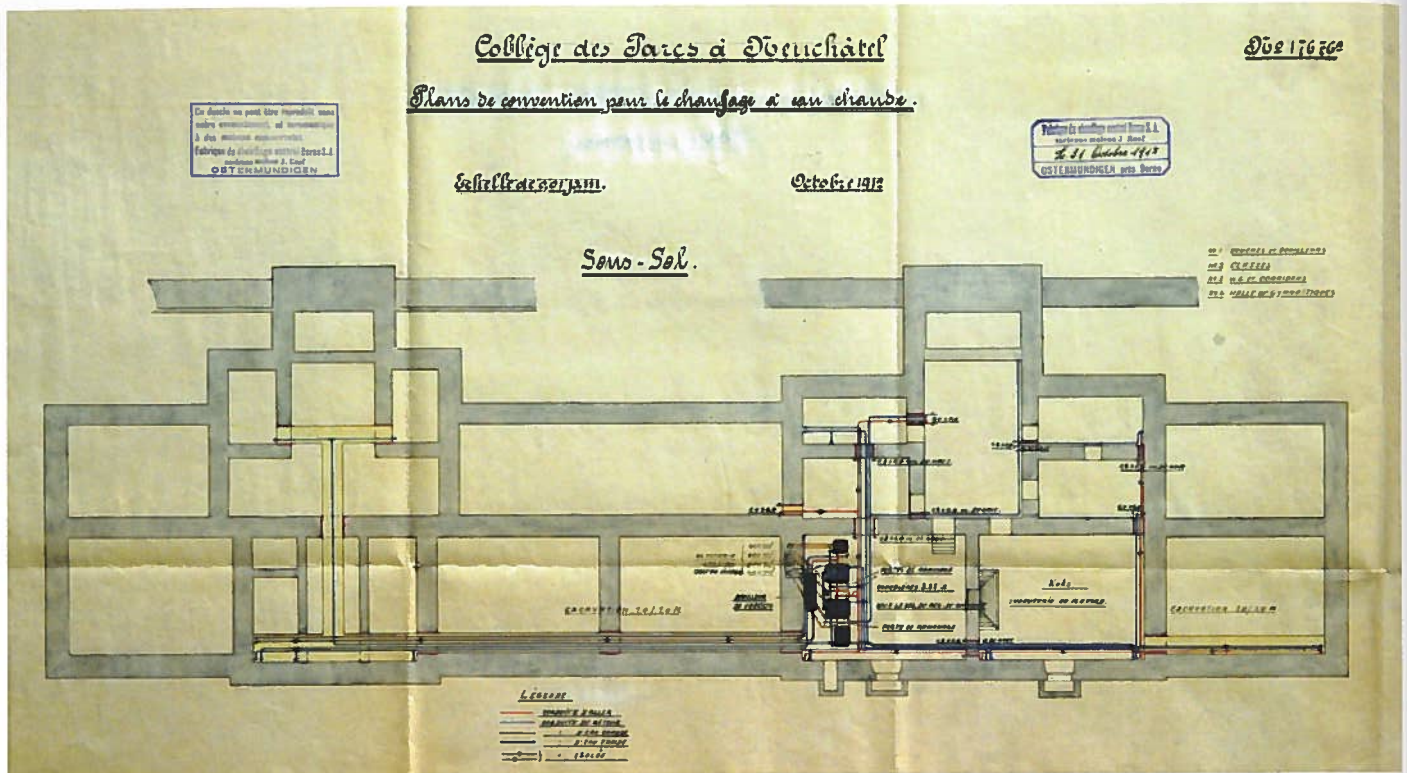
« Ces douches se donnent par les concierges à 4hs ou à 11hs, sous la surveillance du corps enseignant. »<sup>19</sup>  
 Détail du plan du rez-de-chaussée, 1912 (AVN).

notamment cuisine, réfectoire, dépense, salle de repassage, buanderie, est un modèle du genre, tant au point de vue de la distribution que de la décoration.»<sup>20</sup> Au début du 20<sup>e</sup> siècle, la prophylaxie en matière d'hygiène ne s'arrête pas aux simples normes constructives de l'architecture scolaire, mais investit dorénavant les programmes d'éducation. La halle de gymnastique – avec son vestiaire et sa remise à engins – garantit le bon déroulement des leçons d'éducation physique quelles que soient la météo et la saison. Apprentissage de la vie domestique et d'une alimentation équilibrée, l'enseignement ménager « est considéré comme un des meilleurs moyens d'action contre certaines plaies sociales: la tuberculose, l'alcoolisme, la mortalité infantile, etc. »<sup>21</sup>. La présence de professionnels de la santé témoigne du suivi médical qui se met alors en place de façon à prévenir les maladies et les infirmités. Par l'intermédiaire de l'école et des enfants, l'hygiène publique accroît ainsi son emprise sur la société.

<sup>19</sup> AVN, Procès-verbaux de la Commission scolaire, p. 25, 11 décembre 1914.

<sup>20</sup> Feuille d'avis de Neuchâtel, 11 avril 1914.

<sup>21</sup> Edouard QUARTIER-LA-TENTE, *Histoire de l'instruction publique dans le canton de Neuchâtel, de l'origine à nos jours*, Neuchâtel, 1914, p. 690.



Plan du sous-sol, 1912. La Société anonyme de chauffage central de Berne a indiqué sur ce plan l'emplacement du chauffage central et le départ des tuyaux d'eau chaude (AVN).

### ... prévoir une équipe technique de pointe

Fruits de la révolution sanitaire de la fin du 19<sup>e</sup> siècle, les installations comme les chauffages centraux, les ventilations, les chasses d'eau ou les syphons sont encore rares en 1914. Les enfants ont ainsi l'occasion de se familiariser à l'école avec des équipements dont peu jouissent à la maison.

Au Collège des Parcs, les poêles ou calorifères individuels sont bannis au profit d'un chauffage central, tempérant l'ensemble des locaux à partir du sous-sol. Les tuyaux d'air chaud cohabitent avec les canaux d'amenée et d'évacuation de l'air, un système de ventilation qui suscite également l'admiration des contemporains. Mais rien ne serait possible sans l'usage de l'électricité qui depuis 1897 s'impose progressivement à Neuchâtel en matière de force et d'éclairage.



L'électricité joue aussi un rôle essentiel dans le bon fonctionnement du réseau des horloges et des sonneries de l'école dont il ne reste que la somptueuse installation en pignon (OPAN).

Avec le développement des réseaux d'adduction d'eau courante et d'évacuation des matières usées, les W.C. et urinoirs aux fosses nauséabondes – longtemps accolés aux anciennes maisons d'école – disparaissent au profit de locaux sanitaires parfaitement intégrés au bâtiment. Disposant de « plus de 100 W.C. d'une hygiène parfaite »<sup>22</sup> - soit un système de cuvettes de toilette équipées de chasses d'eau et de syphons installées dans des cabines individuelles -, le Collège des Parcs fait figure de modèle, d'autant que les couloirs isolent les sanitaires des salles de classe et que les installations destinées aux garçons sont strictement séparées de celles des filles.



« Encore un petit détail qui prouve combien on a tenu à ne rien oublier : pour se rendre compte de la température régnant dans les classes, le concierge n'aura pas besoin d'entrer dans celles-ci, des ouvertures circulaires ont, en effet, été faites dans la paroi, à raison de deux par étage, et à l'extrémité intérieure de ces ouvertures, on a placé le thermomètre. Le concierge pourra donc, en se promenant dans les corridors, constater le nombre de degrés à l'intérieur des classes et il réglera son chauffage en conséquence. »<sup>23</sup>

Le thermomètre de contrôle (OPAN).

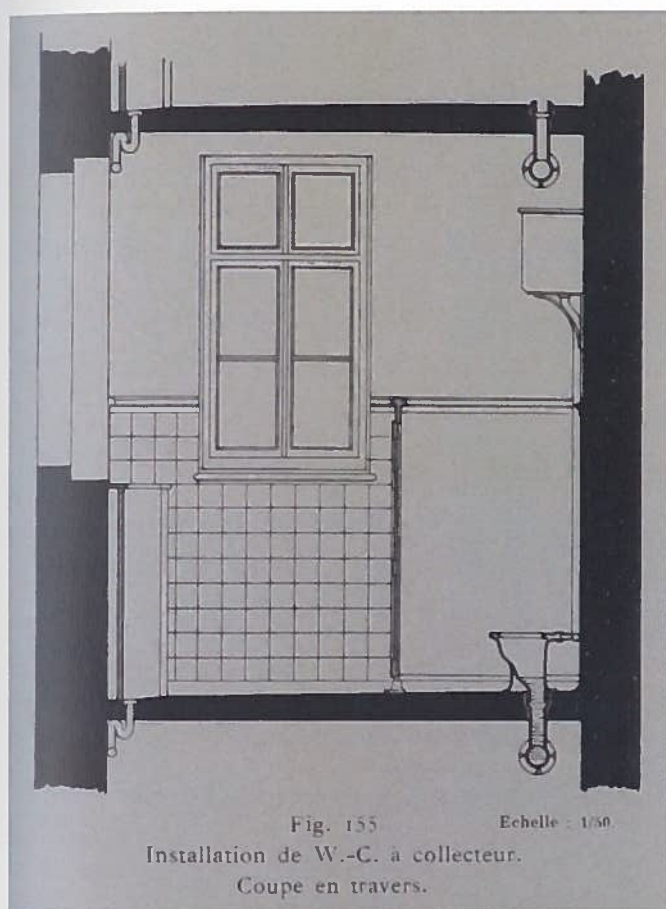


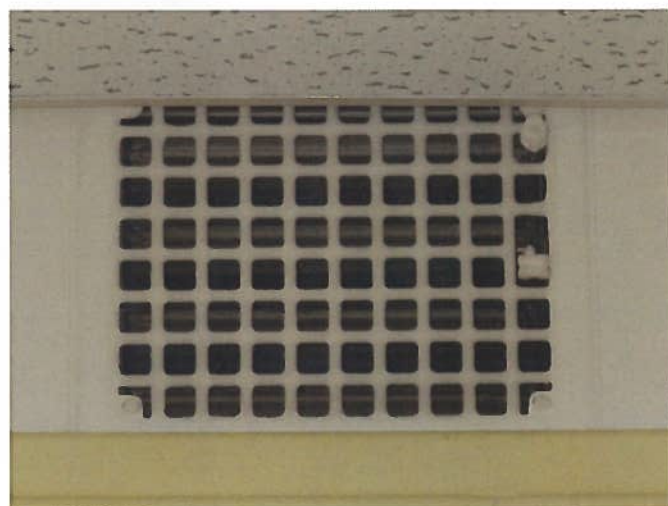
Fig. 155

Echelle : 1/50

Installation de W.-C. à collecteur.

Coupe en travers.

Les installations sanitaires font l'objet de recherches et progrès techniques importants, en témoignent les schémas explicatifs de l'architecte Henry Baudin et la signature de l'ingénieur au détour d'une catelle (Baudin 1907, p. 249 et OPAN).



« La ventilation est, elle aussi, très judicieusement comprise ; outre les impostes, des bouches à air assurent cette ventilation ; mais pour empêcher que l'air froid ne s'engouffre dans les locaux chauffés et ne fasse un contraste trop violent avec la température de l'intérieur, ces bouches à air ont été placées derrière les radiateurs ; de sorte que l'air sera tiède lorsqu'il pénétrera dans la salle d'école.<sup>24</sup> » Le système décrit dans le journal paraît séduisant, mais les bouches d'aération du Collège des Parcs sont en hauteur, le mystère demeure (OPAN).

<sup>22</sup> Feuille d'avis de Neuchâtel, 11 avril 1914.

<sup>23</sup> Feuille d'avis de Neuchâtel, 11 avril 1914.

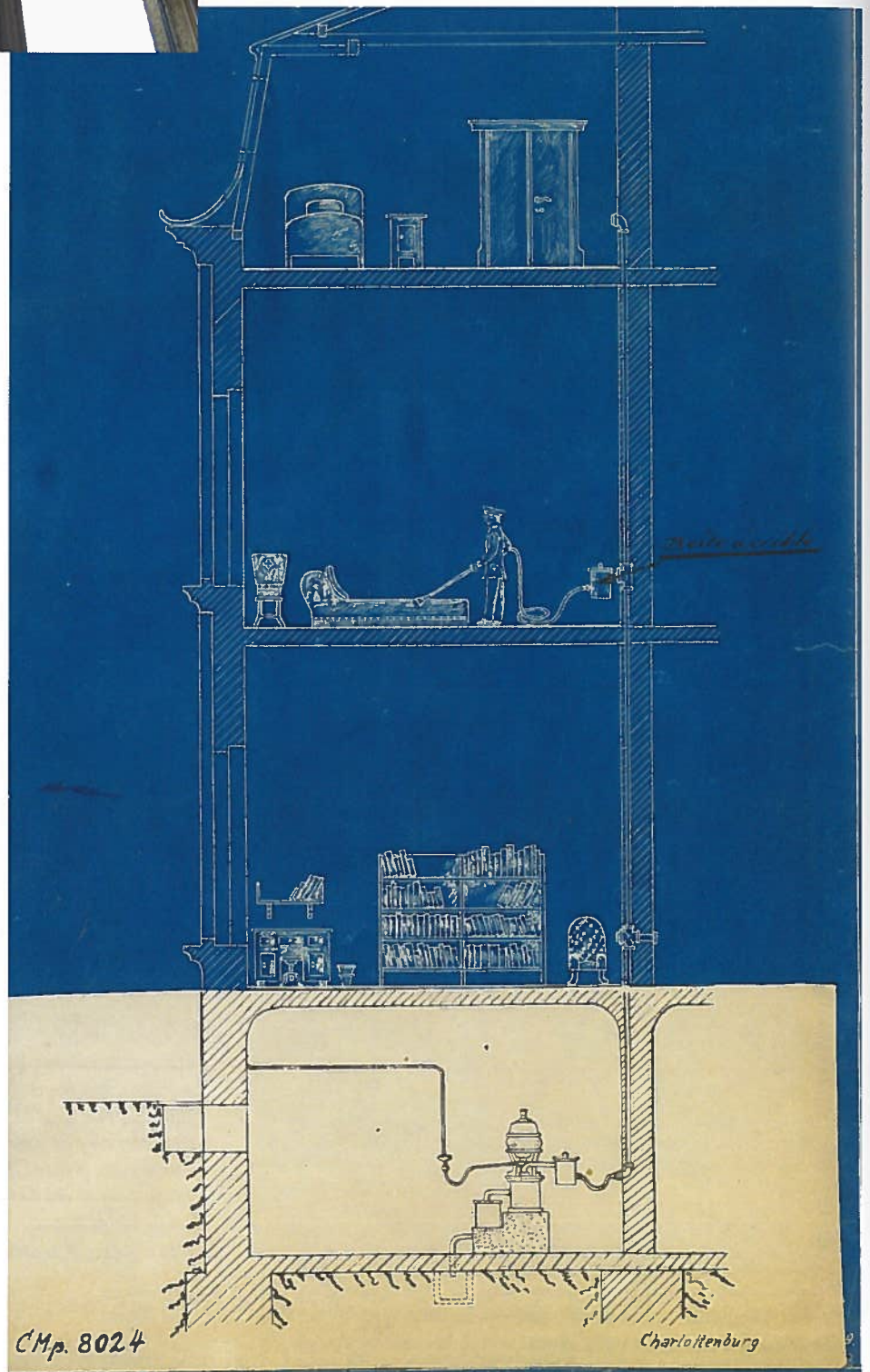
<sup>24</sup> Feuille d'avis de Neuchâtel, 9 avril 1914.



«Quant à la lumière, grâce à un système ingénieux, elle est agréablement tamisée et répand une clarté diffuse qui ne projette pour ainsi dire pas d'ombre.»<sup>25</sup> Des stores permettent également de filtrer les rayons du soleil (OPAN).

« Ajoutons que le balayage est supprimé: on l'a remplacé par un puissant aspirateur par le vide, fonctionnant à l'électricité; la poussière sera donc une chose inconnue dans le nouveau Collège, ce qui n'est pas une mince victoire de l'hygiène<sup>26</sup> »

Présentation d'une installation type par une entreprise de Charlottenburg, vers 1912 (AVN).

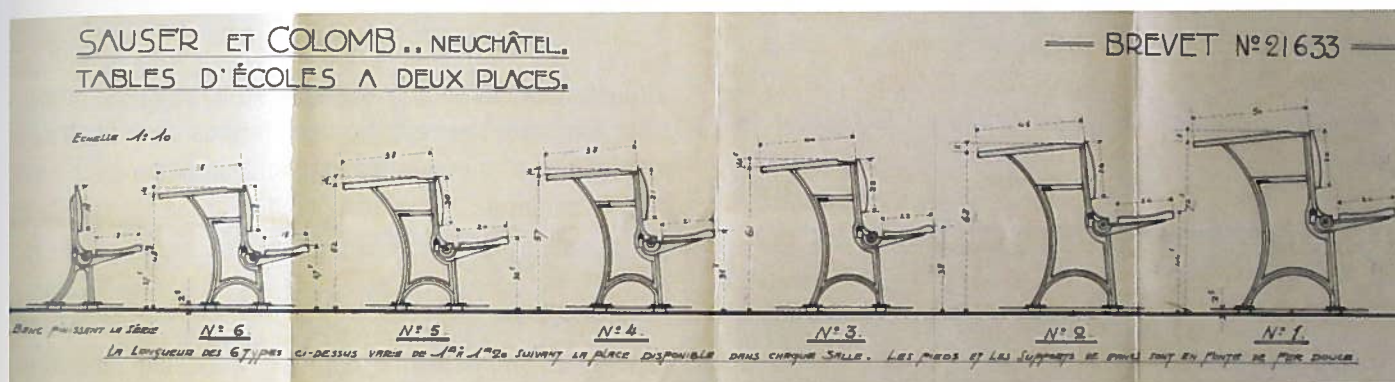


<sup>25</sup> Journal de Genève, 15 avril 1914.

<sup>26</sup> Feuille d'avis de Neuchâtel, 9 avril 1914.

... soigner le mobilier pour éviter de soigner les élèves  
 Au cours de la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, les longues tables et sièges peu adaptés aux variétés morphologiques et à la croissance des enfants cèdent peu à peu le pas à des équipements plus fonctionnels. « On reconnaît maintenant que le banc d'école doit s'accomoder à l'élève et non plus l'enfant au banc »<sup>27</sup> Les pupitres ne comportent désormais plus que deux places et proposent des réglages sommaires, sans pour autant gagner en confort. Le mobilier commandé pour le Collège des Parcs est une version « améliorée » d'un modèle mis au point

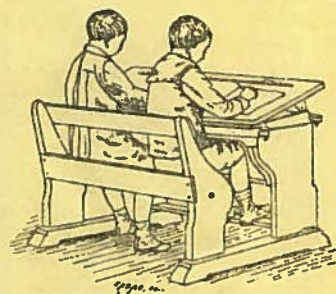
par le Dr. Guillaume qui propose des bancs fixes de plusieurs grandeurs sur lesquels il faut « placer les enfants, tous les 3 ou 6 mois, non par rang d'âge, mais par rang de taille »<sup>28</sup>. Tableaux noirs, pupitres des enseignants, mobilier de la salle des maîtres et du bureau de la direction ne font pas l'objet de commentaire, au contraire des étagères, armoires murales, filières à patères, tableaux d'affichage et autres horloges qui doivent « donner [aux écoliers] des habitudes de méthode, d'ordre, de propreté, dont l'ensemble de la société bénéficie[ra] dans l'avenir »<sup>29</sup>.



Le système du Dr. Guillaume peut être décrit dans les termes suivants : « les pieds sont en fonte ; il existe 6 grandeurs différentes et chaque pupitre porte le siège du pupitre qui le précède. Le siège est mobile ; la tablette est généralement fixe, mais on peut la rendre mobile à l'aide de charnières, de manière à faire la tablette horizontale. La table coûte avec le siège, de 19 à 26 francs et le banc isolé (qui termine une série), de 13 à 15 francs. »<sup>30</sup>  
 Coupe du mobilier commandé pour les Collèges des Parcs et de la Maladière à l'entreprise Sauser & Colomb, 1913 (AVN).

## MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE BREVETÉ

AGENCEMENTS ET MEUBLES DE BUREAUX



7 MÉDAILLES D'OR

les plus hautes récompenses aux dernières expositions nationales et internationales ::

Ancienne Maison A. MAUCHAIN

JULES RAPPA, SUCC.

Maison principale :

GENÈVE

Magasins et bureaux :

32, Grand-Quai et 2, place Métropole

Télégr. Rappa-Genève

Téléphone Bureau 238

Téléphone Usine 52-34

Usine mécanique :

5, chemin des Mélièzes, Queue-d'Arve

Dépôts :

Lausanne, Zurich, Lugano

Bellegarde, Paris

Chèques postaux 1.320

Détail de l'en-tête de la facture envoyée en avril 1914 pour le mobilier de la salle de dessin (AVN).

<sup>27</sup> Feuilles d'hygiène et de police sanitaire, avril 1875.

<sup>28</sup> Feuilles d'hygiène et de police sanitaire, avril 1875.

<sup>29</sup> T. V. M., compte-rendu de l'ouvrage Les constructions scolaires en Suisse, *Bulletin technique de la Suisse romande*, n°33/15, 1907, p. 178.

<sup>30</sup> BAUDIN 1907, p. 345.

**... sélectionner des matériaux de qualité**

Le secteur du bâtiment connaît lui-aussi de profonds bouleversements au cours du 19<sup>e</sup> siècle avec l'utilisation de nouveaux matériaux et la production industrielle de certains éléments constructifs. Les architectes des Parcs tirent parti des nouvelles possibilités offertes par le béton armé, une technique utilisée à Neuchâtel depuis 1896, mais à l'image de nombre de leurs confrères, ils peinent à en assumer la modernité, qu'ils dissimulent derrière des façades aux modes de construction traditionnels. A l'intérieur, les matériaux sont également choisis avec soin pour leurs qualités hygiéniques, leur résistance et leur facilité d'entretien. Les matières susceptibles de retenir la poussière et les « miasmes » sont bannies au profit de linoléums, de carrelages, de revêtements peints et de techniques aujourd'hui tombées en désuétude, comme la « pesette ».



Colorés, pratiques et hygiéniques, les sols de carrelages et linoléum remplacent les planchers en bois ciré ou huilé difficiles à entretenir (OPAN).



« Dans les corridors, les soubassements sont faits en « pesette », sorte de mélange de petit gravier et de ciment, à la fois élégant et solide. »<sup>31</sup>



ENTREPRISE GENERALE DE GYPSERIE ET PEINTURE PAPIERS PEINTS

**Fritz THOMET** PEINTRE-DÉCORATEUR

TRAVAUX DE DÉCORATION EN TOUS GENRES ENSEIGNES

M. Commune de Neuchâtel Collège des Parcs

Neuchâtel, le 28 mai 1914

Compte de décoration		Doit
Balles d'école	23 pièces à po 35-	575-
1 ball. musée scolaire	30-	30-
2 balles cartonnage à 25-		50-
1. des maîtres		30-
Directeur		25-
Palle de jeux	décoration sur murs sculptées en pâte relief bois à l'or	150-
sur les colonnes et festons par colonnes	25-	180-
Corridors	peinture bordure sur soubassement	
en ca. blanche	97.85	
1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.	382.95	
autres décoration	6.60	
Mag. Supérieur	134.65	
	621.35	372.90
Embrasime de portes	20 pièces à 15-	435-
Capes d'escalier	peinture bordure sur soubassement	
21.20 x 2 fois	162.40	97.85
Balles du rez-de-chaussée	3 pièces	
galon et filet au haut des murs	74.40	27.80
École ménagère:		
2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.	40-	
Corridor, bordure sur soubassement	21.10	16.65
Facade sur passages	décoration sur murs	
prop. ensemble		3.50-
		69.20
		2335.70
		69.20
		2404.90

à déduire sur compte décoration

La facture envoyée par le peintre décorateur Fritz Thomet en mai 1914 témoigne du décor qu'il ait disparu ou soit toujours en place. (AVN).

<sup>31</sup> Feuille d'avis de Neuchâtel, 11 avril 1914.

## Une architecture ambitieuse et porteuse de sens

En sus de son rôle dans la diffusion des connaissances traditionnelles de base, l'école est dorénavant un outil pédagogique qui participe à l'éducation des enfants. L'architecture joue par conséquent un rôle important dans la transmission des valeurs de la société: ordre, hygiène, morale, mais aussi esthétique et civisme. Les communes attendent dès lors de leurs nouveaux bâtiments d'école qu'ils « contribuent à l'ornement des cités et semblent inviter les élèves au travail »<sup>32</sup>.

### Eveiller le sens du beau

Le milieu dans lequel évolue l'écolier doit désormais contribuer à l'éveil de sa sensibilité esthétique. Au Collège des Parcs, sobriété ne rime pas avec austérité, mais avec une ambiance lumineuse, soignée, aux couleurs pastel et plaisante à l'oeil. Alors que certaines écoles contemporaines se sont lancées dans d'ambitieux programmes décoratifs, la facture du peintre décorateur Fritz Thomet mentionne quelques centaines de mètres de frises, plusieurs dizaines d'indications ouvragées, l'ornementation des embrasures de portes, ainsi que les petits décors qui égaient le berceau du toit; cet ensemble au charme un peu désuet a traversé les années malgré quelques défraîchissements. Si la qualité du travail de la pierre de taille et de la ferronnerie est facile à admirer dans l'ancienne salle de jeu ou dans les cages d'escaliers, il ne faut enfin pas manquer les petits motifs qui rehaussent en toute discrétion le bâti des fenêtres. Les plaques martelées des portes ont malheureusement disparues.



Petit florilège des décors intérieurs (OPAN)

<sup>32</sup> T. V. M., compte-rendu de l'ouvrage Les constructions scolaires en Suisse, *Bulletin technique de la Suisse romande*, n°33/15, 1907, p. 177.



*Petit florilège des décors extérieurs (OPAN)*



### Une image forte mais authentique

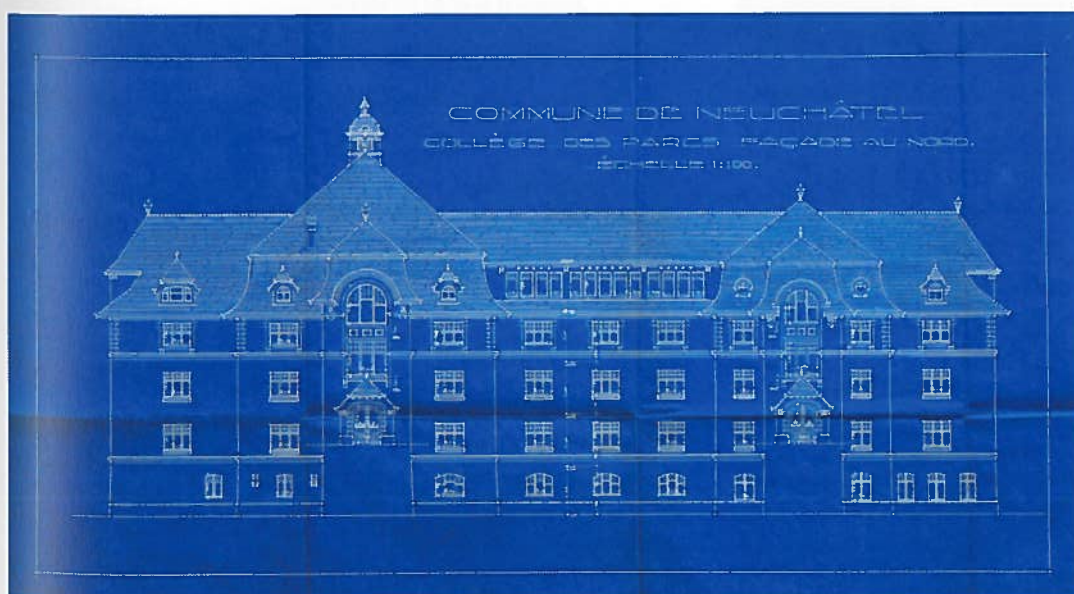
Avec ses dimensions monumentales, son imposante toiture, ses décrochements, l'ordonnance de ses façades et la plasticité de ses matériaux, la silhouette du Collège des Parcs en impose dès le premier coup d'œil. L'architecture se rattache au style régionaliste appelé le *Heimatstil*. En s'inspirant de modèles pré-industriels et ruraux locaux et en utilisant des matériaux régionaux, sans pour autant rejeter les apports techniques du 19<sup>e</sup> siècle, certains architectes cherchent des solutions architecturales en phase avec leur époque et leur environnement: les éléments constructifs, la fonction et la forme doivent

en effet constituer un tout qui prime sur les effets décoratifs vides de sens.

D'avantage que la modernité, la rationalité et la simplicité, ce qui frappe aujourd'hui, c'est l'usage de références qui se réclament régionales, comme le puissant soubassement en bossages rustiques et la gigantesque toiture à laquelle la saillie des pignons, les lucarnes, le clocheton et les épis de faîtage confèrent élégance et élancement. Ce « retour aux traditions suisses »<sup>33</sup> est un peu artificiel, mais l'architecture *Heimatstil* qui en découle jouit d'un large soutien du public et des autorités.

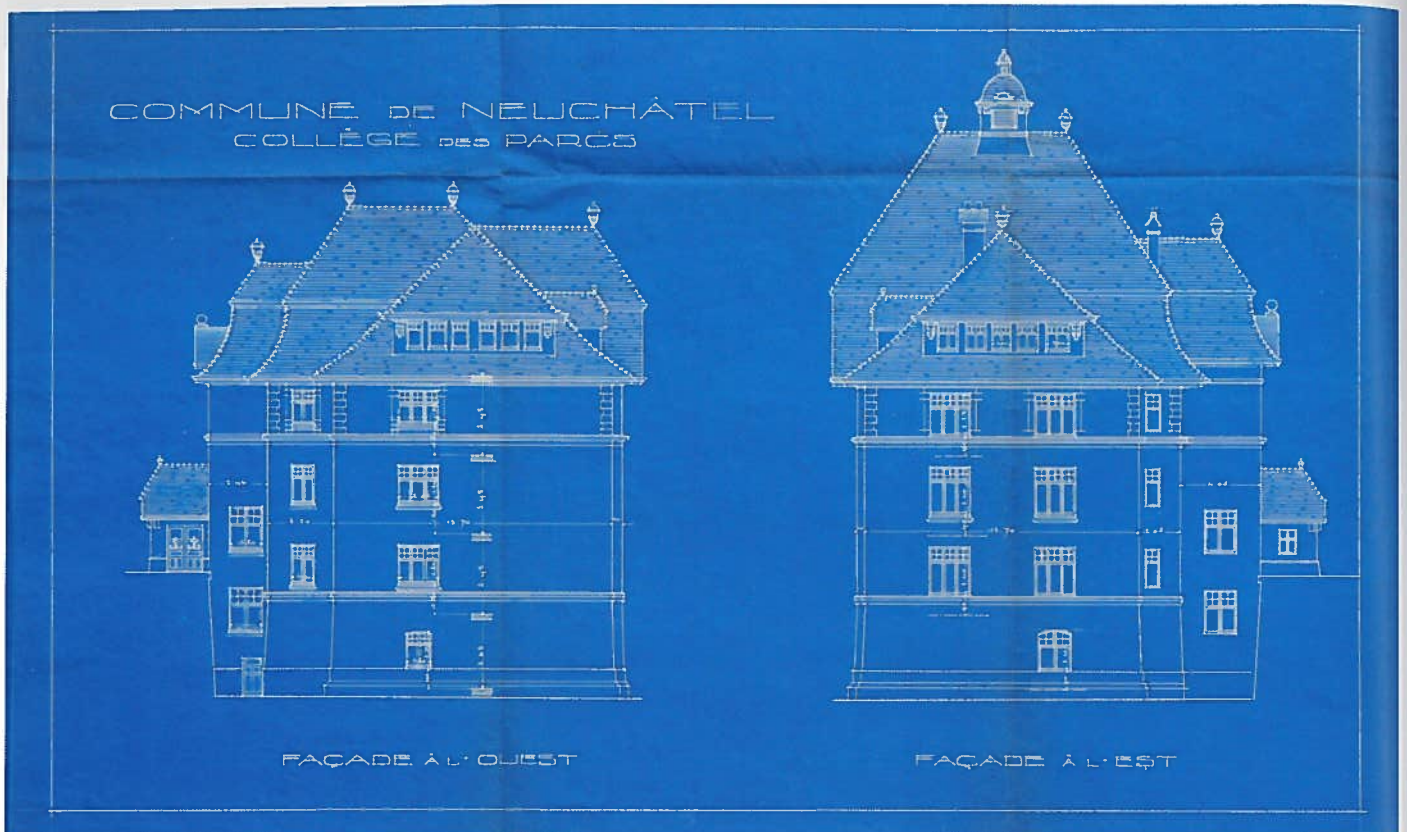


Élévation de la façade sud, 1912 (AVN).



Façade nord, élévation 1912 (AVN).

<sup>33</sup> T. V. M., compte-rendu de l'ouvrage Les constructions scolaires en Suisse, *Bulletin technique de la Suisse romande*, 33/15, 1907, p. 179.



Façade est et ouest, 1912 (AVN). L'enveloppe extérieure du Collège - avec son puissant socle et ses amples toitures - est caractéristique de l'architecture régionaliste, également appelé Heimatstil. Le rez-de-chaussée surélevé et les grands pans du toit servent par ailleurs à protéger les locaux de l'humidité du sol ou des trop grandes chaleurs.

### La recherche d'une identité nationale

Malgré la constitution d'un Etat fédéral et de ses institutions, les Suisses peinent à se définir autour d'une identité commune et à lui trouver des manifestations tangibles. La population se reconnaît par contre volontiers dans son institution scolaire en plein essor et synonyme d'avenir. Sans surprise, le Collège *Heimatstil*, fort de sa dimension civique, contribue donc à forger un sentiment d'appartenance régionale, voire nationale. « Certes, l'école, maison où l'enfant doit apprendre l'histoire et la géographie de son pays, où il formera son patriotisme et s'imprénera des gloires ancestrales, doit plus que tout autre bâtiment résumer en quelque sorte, dans ses grandes lignes, le type local de la maison, poussé à son ultime perfectionnement. »<sup>34</sup>

### Un air de famille

Il n'existe pas d'architecture scolaire officielle en Suisse, malgré les ressemblances entre les écoles primaires contemporaines. Loin d'être un hasard, cette unité dans la diversité résulte de l'heureuse rencontre des besoins des autorités, des pratiques des architectes, des préoccupations des pédagogues et des travaux des hygiénistes: l'architecture *Heimatstil* au programme et à l'esthétique très élastiques répond parfaitement à la combinaison de ces aspirations.

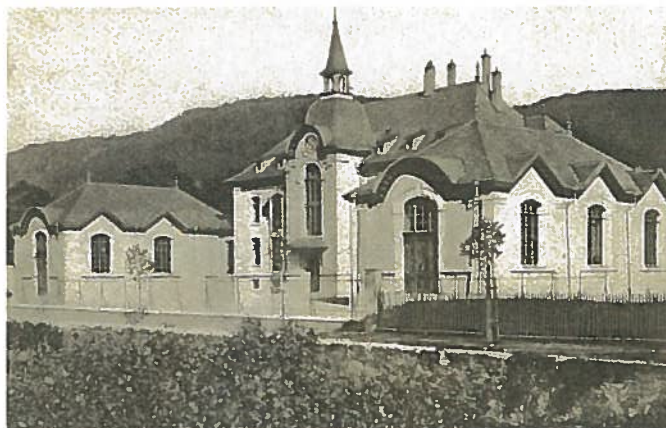
A l'image du Collège des Parcs, la construction scolaire est le reflet de l'importance accordée à l'éducation et à l'enseignement dans notre région au tournant des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles, ainsi que du rôle joué par le système éducatif dans la construction de la société contemporaine. « Un étranger disait qu'en Suisse les magistrats n'habitent pas des palais et que les Suisses gardent leurs palais pour les écoles. C'est exact ! »<sup>35</sup>

<sup>34</sup> Georges DE MONTENACH cité dans «Le concours pour le bâtiment d'école du Gambach à Fribourg», *Bulletin technique de la Suisse romande*, n° 29/22, 1903, p. 299.

<sup>35</sup> *Feuille d'avis de Neuchâtel*, p. 6, 15 avril 1914.

Fruit de mûres réflexions et conçue pour durer, la conception du Collège des Parcs ne voulait laisser le moindre détail au hasard, mais la réalité a vite fait de rattraper les grands principes. La Première guerre mondiale éclate peu après l'inauguration du bâtiment obligeant les écoliers à partager leur toit - et leurs douches - avec les soldats mobilisés ! Au-delà de l'architecture, il y a donc des hommes, des femmes et des enfants qui ont fait vivre les lieux, mais ceci ouvre une autre histoire ... la vôtre peut-être ?

### Le groupe scolaire des Parcs ou l'apogée des Collèges Heimatstil



Môtiers (1900)



Marin (1900)



Fretereules (1900)



Auvernier (1904)



Coffrane (1907)



Colombier (1908)



Lignières (1911)



Travers (1912)



Neuchâtel - La Maladière (1914)

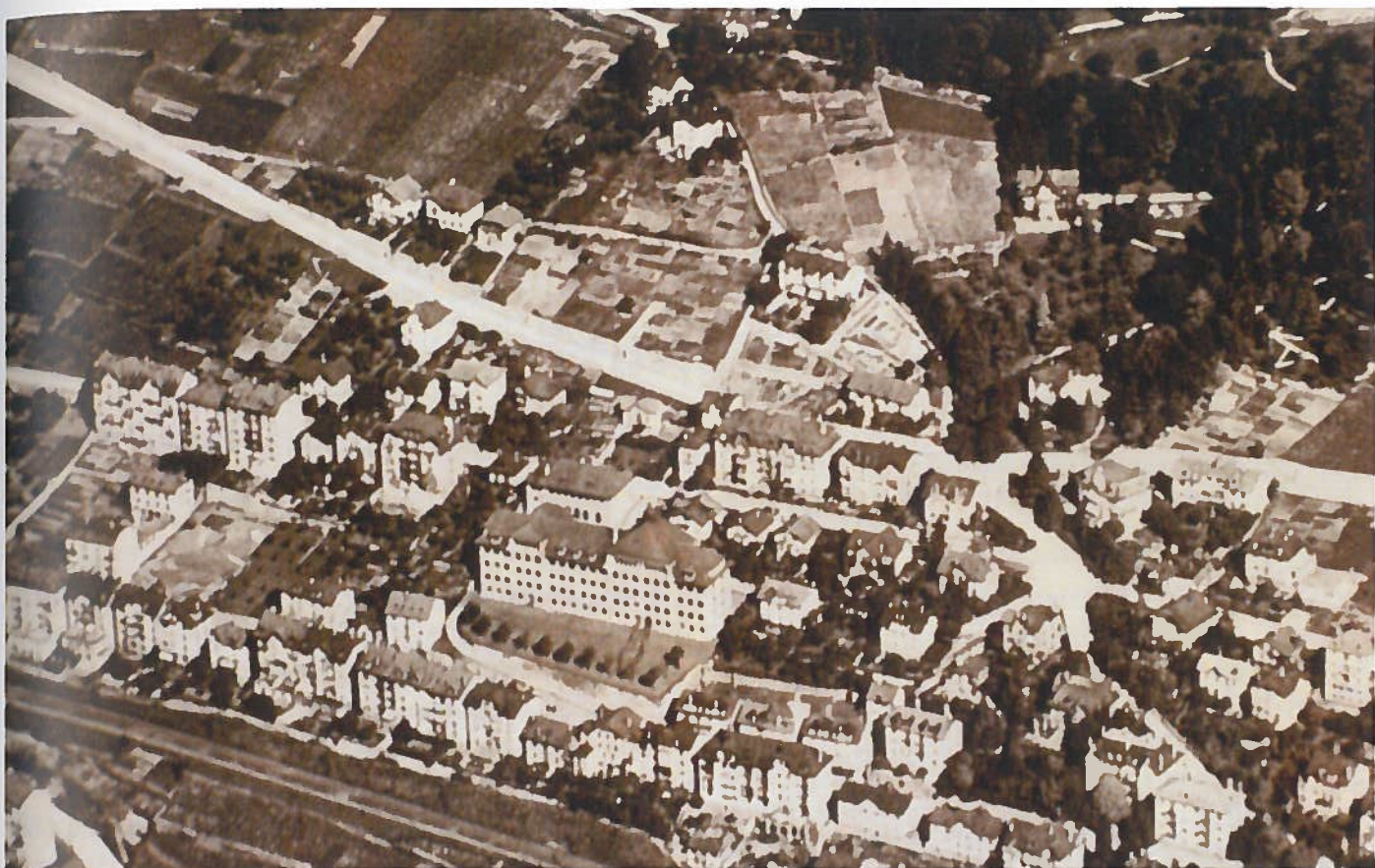


Neuchâtel - Les Parcs (1914)

Claire Piguet, historienne du patrimoine  
Office cantonal du patrimoine et de l'archéologie

Abréviations des sources des illustrations :

- AVN : Archives de la Ville de Neuchâtel
- Baudin 1907 : Henry BAUDIN, *Les constructions scolaires en Suisse*, Genève, 1907.
- OPAN : Office cantonal du patrimoine et de l'archéologie
- QIT 1914 : Edouard QUARTIER-LA-TENTE, *Histoire de l'instruction publique dans le canton de Neuchâtel, de l'origine à nos jours*, Neuchâtel, 1914.
- QIT 1897 : Edouard Quartier-la-Tente, *Le canton de Neuchâtel, le district de Neuchâtel*, vol.1, Neuchâtel 1897.



En 1908, les coteaux des Parcs et de Maujobia comprennent encore beaucoup de vignes qui ne tarderont pas à être bâties ; la nouvelle école primaire s'installera au coeur du nouveau quartier (plan cadastral 1908).



Le Collège des Parcs dans la Ville

## IMPRESSUM

Toutes les images de cette brochure, figurent sur le blog du Centenaire du Collège des Parcs.

<http://blogs.rpn.ch/100parcs/>

### Photographies

Michel Villars, Collection André Roth, Office du tourisme, Christian Jeanrenaud, auteurs inconnus

### Graphisme, mise en page et composition

Centre d'impression de la Ville de Neuchâtel

### Impression

Centre d'impression de la Ville de Neuchâtel

**5** Christine Gaillard - *Les Parcs, symbole du défi et de la richesse de l'enseignement*

**6** Christian Berger - *Un bâtiment au XXI<sup>e</sup> siècle : les âmes mortes ?*

**8** Monika Maire-Hefti - *L'éducation, une valeur immuable à Neuchâtel*

**10** Yves Demarta - *Planification et construction du Collège des Parcs à Neuchâtel: petit historique*

**12** Claire Piguet - *Le Collège des Parcs à Neuchâtel, une architecture qui ne laisse rien au hasard*

**32** Yves Demarta - *Le Collège des Parcs*

**43** Aldo Maccabiani - *Des soldats français dans la cour du Collège des Parcs*

Rédactionnel

# SOMMAIRE

## Le Collège des Parcs

**45-52** Classes 1930 - 1939

**53-57** Classes 1940 - 1949

**58-81** Classes 1950 - 1959

**82-98** Classes 1960 - 1969

**99-119** Classes 1970 - 1979

**120-129** Classes 1980 - 1989

**130-161** Classes 1990 - 1999

**162-185** Classes 2000 - 2009

**186-206** Classes 2010 - 2014

**209** Myriam Gaume - *Un projet, un blog, une mémoire vivante...*

**210** Les enseignants 2014

**211** Le comité d'organisation du projet 100Parcs

**212** Remerciements

Rédactionnel

Photographies